

Saint Pierre Bellevue, le 19 novembre 2021.

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021</p>
--

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h15 sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.

Mesdames Brusson, Calvet et Coudert, Messieurs Nourrisseau, Binette, Bredier, Foucault étaient présents.

Excusé : Monsieur Dubois (procuration à Mme Coudert).

Absent : Monsieur Polla

Secrétaire de séance : Madame Calvet.

Intervention de Monsieur Jérôme VANY, technicien forestier territorial ONF, pour une présentation détaillée du Groupement Syndical Forestier de Saint Pierre Bellevue : statut, fonctionnement, objectifs...

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ **Amendes de police**

Un devis de l'entreprise Signals pour la fourniture de deux miroirs et un poteau, pour remplacer celui endommagé situé devant l'Auberge du Compeix et en ajouter un dans le bourg de Saint Pierre Bellevue, d'un montant de 873,58 € H.T. a été présenté au titre des amendes de police. Cette dépense sera financée à hauteur de 29,07 % soit 254,00 € par la répartition du produit des amendes de police, dotation 2020.

⇒ **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (RPOS) 2020**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le RPQS d'assainissement non collectif présenté par la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest au titre de l'année 2020.

⇒ **Recrutement pour accroissement temporaire d'activité**

Monsieur Biouloux est à la retraite depuis le 1^{er} novembre 2021. Un nouvel agent sera recruté pour le 1^{er} février 2022. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'autoriser le Maire à recruter pendant cette période transitoire un contractuel pour aider Monsieur Mafaity dans son activité. Monsieur Lucas Binette s'est proposé pour accomplir cette fonction.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- Colas : M. Binette indique que les travaux de voirie prévus ne sont pas terminés, la moitié a été réalisée à ce jour.
- M.Foucault déplore une conduite trop rapide de certains chasseurs dans les villages. Il demande par ailleurs où en est le dossier éoliennes. Monsieur le Maire a été contacté par 5 personnes de la commune suite à la diffusion du dernier journal communal invitant les habitants à se manifester pour obtenir des informations concernant le projet. Pas de nouveau contact d'EDF renouvelables.
- Une plainte a été déposée suite à la découverte de tags au sanctuaire du Puy Lautard.

- Madame Coudert
 - signale que le nouveau lave-vaisselle qui vient d'être installé à la salle polyvalente est cabossé
 - demande où en est le dossier de l'église du Compeix. L'appel d'offres sera lancé dans les prochains jours, le début des travaux est prévu courant février 2022.
 - demande des nouvelles de Madame Perrier.
- Madame Calvet propose une modification du journal municipal pour n'en faire qu'un par semestre mais plus complet avec des articles variés mais toujours en lien avec la commune. Pour cela, il faudrait une équipe de travail pour la rédaction.
- Le règlement de la DETR 2022 est arrivé en mairie, il faut réfléchir aux demandes de subvention envisageables.
- Le goûter de Noël des enfants aura lieu le dimanche 19 décembre et la distribution des colis aux Aînés de la commune se fera les 11 et 12 décembre.
- Monsieur le Maire indique que Monsieur Virondeau est surchargé et que la commune fera appel à une autre entreprise pour l'entretien de l'éclairage public.

La séance est levée à 19h40 et suivie d'un pot offert par la municipalité en l'honneur de Monsieur Biouloux pour son départ en retraite.